

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature,
- VU le décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié, portant dispositions statutaires applicables à certains personnels de l'École nationale de la magistrature,
- VU le contrat en date du 25 avril 2013 recrutant sous contrat à durée indéterminée Madame Amanda GEDGE-WALLACE en qualité de coordonnatrice des enseignements en langue à compter du 1^{er} mai 2013 ;
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature,

Déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à Madame Amanda GEDGE-WALLACE, coordonnatrice des enseignements en langue pour signer, de façon permanente, et dans son domaine de compétence :

- les bons de commande dans la limite de 10 000 € TTC
- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur
- la certification du service fait
- les certificats administratifs et attestations diverses

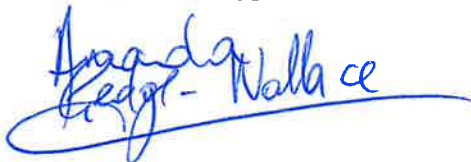
Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

LA MANDATAIRE,

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA
MAGISTRATURE PAR INTÉRIM,

Amanda GEDGE-WALLACE

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21